

Le Canada et la croissance dynamique des télécommunications en Chine

La Chine a le taux de croissance économique le plus élevé du monde. Pour le maintenir, elle devra s'assurer que l'infrastructure de ses télécommunications prenne de l'expansion, et ce, à un rythme vertigineux. De 1986 à 1990, le trafic des télécommunications de ce pays a augmenté de 24,4 % par an, les lignes locales d'abonnés de 19,7 %, les interurbains de 24,9 %, et les appels internationaux de 51,3 %. Pour le reste de la décennie, le ministère chinois des Postes et des Télécommunications (MPT) prévoit augmenter annuellement de 10 millions de lignes la capacité de son réseau. En 1995, des lignes interurbaines à fibres optiques devront avoir été posées sur une distance de 30 000 km, et 15 000 km de liaisons à hyperfréquence par éléments numériques s'ajouteront au réseau. Présentement, l'industrie chinoise n'est pas en mesure de

répondre à ces demandes. Shanghai Bell, fabricant de commutateurs numériques (en coentreprise avec Alcatel), accuse un arriéré de commandes allant jusqu'en 1995.

Le moteur de cette croissance est M. Yang Tai Fang, ministre des Postes et des Télécommunications de la Chine. En septembre dernier, M. Yang a passé 10 jours au Canada à l'invitation du ministre canadien des Communications, M. Perrin Beatty. Pendant son séjour, le ministre chinois a eu l'occasion de visiter des entreprises de télécommunications canadiennes et de participer à des tables rondes dans plusieurs villes du pays. La technologie canadienne l'a impressionné. À chacune des tables rondes, il a invité les participants à se rendre en Chine pour s'entretenir avec des hauts fonctionnaires du MPT et se mettre en quête d'associés pour d'éventuelles coentreprises.

Le 21 septembre 1992, en présence du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, des ministres du Commerce extérieur, M. Michael Wilson ainsi que de MM. Beatty et Yang, des représentants du MDC et du MPT ont convenu de modalités de mise en oeuvre de collaboration dans le cadre du protocole d'entente existant. Ces modalités prévoient que plusieurs initiatives d'ordre technique auront lieu dès 1993, dont une mission sur les télécommunications rurales en Chine, une mission sur les communications mobiles, également en Chine, et une mission sur la gestion du spectre, au Canada. Le MPT sera l'hôte pour les missions en Chine. Il fournira aux participants canadiens et chinois de nombreuses occasions d'échanger leurs idées sur la technologie des télécommunications.

À Hanovre (Allemagne)

Le Canada, pays partenaire au CeBIT 1994

Le Canada a accepté d'être le pays partenaire au CeBIT 1994, la plus importante exposition mondiale périodique dans le domaine de la bureautique et des technologies de l'information et des télécommunications, qui aura lieu du 16 au 23 mars 1994 à Hanovre en Allemagne. On s'attend à ce que 6 000 exposants venant de 45 pays participent au CeBIT, qui devrait attirer un demi-million de visiteurs.

En sollicitant la participation du Canada à titre de pays partenaire, les organisateurs du CeBIT ont reconnu le rôle prépondérant que joue notre pays dans le domaine des technologies de l'information et particulièrement dans le secteur des logiciels et du matériel informatique. Comme le disait le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur,

M. Michael Wilson : « Le CeBIT 1994 offrira au Canada une chance sans précédent de se hisser au rang des concepteurs de premier ordre dans le domaine des technologies de l'information et de stimuler ainsi les investissements dans cette industrie en pleine croissance ».

Les principales activités préparatoires qui auront lieu au cours de 1993 seront coordonnées par AECEC, le ministère des Communications (MDC), Investissement Canada, Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et l'Association canadienne de la technologie informatique. Par ailleurs, une tournée de promotion pancanadienne planifiée conjointement avec les organisateurs du CeBIT pour solliciter la participation de l'industrie à cet événement se tiendra en mai.

Le gouvernement fédéral, en consultation avec l'industrie, les provinces et les autres participants, commence dès maintenant à planifier la participation canadienne au CeBIT. Il y aura un stand national du Canada, où plus de 60 entreprises pourront présenter leurs produits, une section « Canada Inc. », où l'on fera la promotion du Canada et de ses avantages commerciaux, des expositions multimédias, ainsi que des activités culturelles à l'occasion des cérémonies d'ouverture et des réceptions à titre de pays partenaire. Des conférenciers canadiens prendront la parole au cours du Forum du CeBIT.

Pour toute question, communiquez avec la Direction des technologies de pointe, d'AECEC (voir renseignements p. IV).